

# La réforme des rythmes à l'école primaire

## Aide à la réflexion

[http://multimedia.education.gouv.fr/2013\\_dossier\\_presse\\_reforme\\_rythmes\\_ecole\\_primaire/#/10/](http://multimedia.education.gouv.fr/2013_dossier_presse_reforme_rythmes_ecole_primaire/#/10/)

### A. MATIN

#### Hypothèse 1. Début des cours à 8h30, ouverture des grilles à 8h20.

avantages	inconvénients
<p>Pour la mairie : ½ d'accueil périscolaire en -, deux adultes présents, 35-45 enfants max (1/4 des élèves).</p> <p>Pour les parents : les enfants sont pris en charge plus tôt</p>	<p>Pour les enfants : ¾ des élèves voient leur journée augmenter d'1/2 h chaque jour, ceux qui venaient à 9 h. Augmenter la journée d'école est à l'opposé de la réforme...</p> <p><b>Pour les « chrono » :</b> <b>vers 8h30 – 9h : niveau de vigilance faible. Bâillements, étirements, affaitements, calme, rêveries, ne répondent pas à un appel</b></p> <p>Pour l'école : avant 2008, le ramassage scolaire (25 élèves) posait de grosses difficultés sur ce temps, des retards très fréquents, « concurrence » avec l'heure de rentrée au collège. Depuis le changement, plus aucun souci.</p> <p>A l'époque, pas une année sans que les parents, la commune se plaignent... jusqu'au jour où le Conseil Général a rappelé que ce transport était une faveur accordée à Onnion (obtenue lors du transfert de l'école de Laitraz vers la nouvelle école du chef lieu) et qu'il n'était pas obligé de le financer.</p> <p>Un nouveau changement perturbant. Peut-on se permettre de revenir en arrière ?</p>

#### Hypothèse 2 . Début des cours à 9h, ouverture des grilles à 8h50

avantages	inconvénients
<p>Aucun changement par rapport à l'existant, pour les parents qui travaillent, pas de modification. Plus en phase avec les rythmes.</p> <p><b>Pour les chronos :</b> <b>- après 9h : augmentation de la vigilance, augmentation du % d'élèves mobilisant leurs processus cognitifs ; maximum des capacités intellectuelles.</b></p>	<p>Pour la mairie : prise en charge de 45 élèves sur du péri, avec 1 jour en plus.</p>

### B. PAUSE MÉRIDIDIENNE

#### Hypothèse 1 (avec début des cours à 8 h30)... 11h30 – 13h30 ?:

avantages	inconvénients
<p>Plus de temps pour les enfants</p>	<p>11 h 30 : horaire plus difficile pour les parents qui travaillent à proximité.</p> <p>Pour la mairie : augmentation du temps de prise</p>

	en charge. 4 adultes pendant ½ h de plus sur 4 j Pour les enfants, quelles activités après le repas ? garderie, ou début d'activités extra scolaires avec quel encadrement ?
--	--

## Hypothèse 2 (avec début des cours à 9 h) ...12h – 14h15 ? :

avantages	inconvénients
Plus de temps pour les enfants	Pour la mairie : augmentation du temps de prise en charge. 4 adultes pendant ½ h de plus sur 4 j Pour les enfants, quelles activités après le repas ? garderie, ou début d'activités extra scolaires avec quel encadrement ?

## C. L'APRÈS-MIDI

### Hypothèse 1. Activités extra scolaires ou APC suivies des heures de classe. (14h15 à 16h30)

avantages	inconvénients
Les enfants qui rentrent à midi peuvent revenir à 14h15. Coupure importante de 2h15. Pour la mairie : prise en charge réduite par rapport à l'existant ¾ h d'encadrement en plus pour ½ des élèves avec une subvention pour 2013 de 9000€ <b>Pour les chronos :</b> <b>15H00-16H30/17H00 : augmentation des performances, nouvelle période d'efficacité intellectuelle.</b>	Pour la mairie : augmentation du temps de prise en charge. ? adultes pendant 3/4 h de plus sur 4 j Pour les enfants, quelles activités après le repas ? garderie, ou début d'activités extra scolaires avec quel encadrement ?

### Hypothèse 2. Cours de 13h30 à 15h45 suivis d'activités extra scolaires jusqu'à 16h30

avantages	inconvénients
Des enfants peuvent quitter l'école plus tôt, la journée de classe est plus courte. Pour les maîtresses de maternelle, moins d'élèves (PS à la sieste)	<b>Pour les chronos :</b> <b>vers 13h – 15h : maximum d'élèves peu attentifs. Acrophase du rythme cardiaque. Moment de faible vigilance souvent dénommé « effet post-prandial » mais qui n'est pas à corrélérer avec la quantité et la qualité de nourriture (des études ont montré le même phénomène d'hypovigilance en supprimant le déjeuner).</b> <b>Période peu propice aux activités exigeant une mobilisation intellectuelle élevée.</b> Les enfants de PS qui font la sieste perdent au minimum ¾ h d'apprentissage chaque jour, sur une année, c'est l'équivalent de 4 semaines... Pour les enfants qui font du péri derrière... de 15h45 à 19 h ? Ne va-t-on pas se retrouver avec beaucoup d'élèves en périscolaire ? Les services de transport scolaire vont-ils adhérer à ce dispositif ?

## 1. En guise de conclusion

Pas de dispositif idéal, sans doute, mais si on essaye de placer l'enfant au centre de nos préoccupations, si on essaye de tenir compte des avis des **chronobiologistes**, sans doute plus compétents pour mesurer le degré de « performance attendue », il semblerait qu'un dispositif du type :

horaire	activités	observations
<b>7h-8h50</b>	Accueil péri scolaire	Prise en charge cap Onnion Max : 45 enfants
<b>9 h - 12 h (ouverture à 8h50)</b>	Activités d'enseignement	Tous les élèves
<b>12h – 13h30</b>	Restauration scolaire	Prise en charge mairie 80 élèves
<b>13h30 – 14h15</b>	Activités extra scolaires Temps calme (PSMS)	Prise en charge mairie
<b>13h30 – 14h15 (ouverture à 14h05)</b>	Activités Pédagogiques Complémentaires(APC)	Prise en charge enseignants (36 h/enseignant et par an)
<b>14h15 – 16h30</b>	Activités d'enseignement	Tous les élèves
<b>16h30-19h</b>	Accueil péri scolaire	Prise en charge cap Onnion

soit le mieux adapté ?

Considérant que la journée actuelle est trop chargée, dans le meilleur des cas, prise en charge familiale maximum, un élève pourrait avoir que 5h15 de présence à l'école (activités d'enseignement). Dans le pire des cas, les 12h actuelles (7h-19h) demeurent...

Reste à déterminer le contenu des activités extra scolaires. Intervenants ? Lieux ? Effectifs ?

Sans doute, en parallèle, faut-il inciter les parents à adopter des modes de prise en charge plus adaptés. Faire des échanges avec les copains, les voisins, je te prends tes enfants tel jour, tu prends les miens le jour suivant, etc...

Ces partages, ces arrangements existent et se développent, comment les promouvoir davantage?

But du Projet Éducatif Territorial (PET) à mettre en place dans les mois qui viennent... Groupe de travail.